

La Fondation Financière de l'Echiquier distribue des dons à des associations qui agissent en France dans les domaines de l'éducation, de l'insertion professionnelle et de la lutte contre la grande exclusion. En parallèle, une action opérationnelle est menée à travers les Maisons des Jeunes Talents, un programme d'éducation axé sur l'égalité des chances en classes préparatoires aux grandes écoles.

## Comité du 19 octobre 2018 – Les nouveaux soutiens

### MAISON DE L'AMITIE - Accueil de personnes sans-abri à Paris-La Défense

Avec 180 000 salariés et 3 600 entreprises, La Défense est le deuxième quartier d'affaires le plus attractif d'Europe. En revanche, deux associations seulement s'occupent des milliers de personnes qui trouvent un abri dans les dédales de béton. Ouverte du lundi au vendredi, la Maison de l'Amitié accueille de manière inconditionnelle des personnes sans domicile et des travailleurs pauvres et met à leur disposition des douches, des machines à laver mais aussi un vestiaire solidaire et des consultations médicales. Chaque après-midi, des cours de dynamisation ou de français sont proposés aux bénéficiaires. Depuis février 2018, l'association propose également un système de bagagerie pour permettre aux SDF de retrouver un peu de liberté et de gagner en autonomie.



 Demande de soutien : **27 000 €** pour renouveler le mobilier et organiser la bagagerie

 Impact : **100 SDF** mieux accueillis chaque jour

[www.lamaisondelamitie.blog.wordpress.com](http://www.lamaisondelamitie.blog.wordpress.com)



### PARRAINS PAR MILLE - Parrainage de jeunes issus de familles en difficulté éducative

Préconisé par l'Aide Sociale à l'Enfance, le parrainage de proximité est une mesure qui concerne près de 3 000 enfants en France. Parrains Par Mille est une des associations qui organise le parrainage de 600 jeunes âgés de 3 à 25 ans, généralement issus de familles monoparentales, de l'Aide sociale à l'enfance ou migrants isolés. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes – culturel, scolaire ou professionnel –, en fonction des besoins des jeunes, et leur permet surtout d'avoir quelqu'un sur qui compter, en dehors de leur environnement immédiat. De belles histoires d'amitié dont découlent des résultats concrets puisque 95% des enfants déclarent prendre confiance en eux et qu'un enfant sur deux obtient de meilleurs résultats scolaires.



 Demande de soutien : **20 000 €** pour une formation e-learning pour les parrains

 Impact : **260 parrains** mieux formés à leur mission

[www.parrainsparmille.org](http://www.parrainsparmille.org)



### ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE - Transmettre l'esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge

Présente sur tout le territoire français, l'association Entreprendre pour Apprendre souhaite donner aux jeunes la motivation et les compétences pour « être entrepreneurs de leur vie ». Dans cet objectif, elle développe le dispositif de « mini-entreprise », qui s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans dans le cadre de l'école ou de structures d'insertion (Missions locales, Ecoles de la 2<sup>e</sup> chance...). Durant une année scolaire, à raison de 2h par semaine, des équipes de jeunes, accompagnées par un enseignant et un entrepreneur, se mobilisent pour « lancer une boîte » qu'elles présentent, en fin d'année, lors de championnats régionaux et nationaux. Un programme qui remporte un franc succès auprès des bénéficiaires (7 000 en 2017) mais aussi des enseignants qui considèrent que « le programme répond à un besoin essentiel et non couvert ».



 Demande de soutien : **20 000 €** pour déployer les mini-entreprises auprès de jeunes en difficulté

 Impact : **+170 jeunes** accompagnés

[www.entreprendre-pour-apprendre.fr](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr)





L'association **Maisons des Jeunes Talents** vise à lever les freins que rencontrent les élèves brillants issus de milieux modestes pour effectuer une classe préparatoire aux grandes écoles à Paris. Comment ? En **sensibilisant** les lycéens des zones prioritaires ou rurales ; en **préparant** les bacheliers boursiers à la première année de prépa en partenariat avec l'ESSEC ; en **hébergeant** et en **accompagnant** gratuitement pendant 2 ans des élèves boursiers admis en prépa commerciale et scientifique à Paris.

## Maisons des Jeunes Talents : travailler main dans la main avec les parents d'élèves

Mardi 13 novembre, a eu lieu le **premier « apéro parents » des Maisons des Jeunes Talents** : un moment d'échanges très convivial autour des délicieux petits plats (riz cantonais, gâteaux à l'orange, au sésame, au chocolat...) préparés spontanément par les 12 parents présents à cette occasion. L'objectif de cette rencontre ? Mieux se connaître pour faciliter les échanges en cas de difficultés (familiales, personnelles ou scolaires) et permettre à ces parents qui, pour la plupart, n'ont pas eu la possibilité de faire des études supérieures, de mieux comprendre les exigences des classes préparatoires aux grandes écoles afin de renforcer leur sentiment de légitimité et leur capacité à soutenir leur enfant durant ces deux années difficiles.



Au-delà de l'accompagnement logistique (logement gratuit en demi-pension), académique, humain et pré-professionnel que peuvent apporter les Maisons des Jeunes Talents aux élèves boursiers admis en prépa à Paris, le soutien ou l'absence de soutien des parents demeure un critère déterminant de réussite. Ce thème constituait l'ordre du jour de la réunion du Groupe Ouverture Sociale de la Conférence des Grandes Ecoles, le 9 octobre dernier, durant laquelle Jules Donzelot, sociologue et spécialiste des politiques d'égalité des chances éducatives, indiquait que **le rôle des parents était la seule influence prouvée scientifiquement, à ce jour, dans le parcours scolaire des élèves**. Néanmoins, pour de multiples raisons (mobilité, familles monoparentales, maîtrise de la langue, gêne...), ces parents demeurent souvent difficiles à mobiliser.

Les Maisons des Jeunes Talents ont donc pris le parti de s'attaquer à cet enjeu majeur. Cette première rencontre 100% dédiée aux parents a permis, en outre, d'entendre qu'« **il n'y a rien de mieux à Paris pour nos enfants** » (Papa de Yasmine) et que « Djallel a mis en application les conseils que vous lui avez donnés lors de son dernier *Point d'étape* et il voit déjà les résultats ». Beaucoup d'enthousiasme et d'énergie partagés, à poursuivre !

Un projet soutenu par :



## Impôt à la source : les avantages fiscaux liés aux dons ne changent pas

**2018 = année blanche ? Pas sur le plan des réductions d'impôts liées aux dons !** La réduction d'impôt sur le revenu, équivalente à 66% du montant des dons effectués en 2018 (dans la limite de 20% du revenu imposable), est maintenue. Elle sera bien déduite des impôts prélevés en 2019.

**Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?** Dès le 15 janvier 2019, une première réduction d'impôts aura lieu (équivalente à 60% de celle dont vous avez bénéficié au titre des dons versés en 2017). Le solde de votre réduction d'impôts, au titre des dons versés en 2018, sera déduit en juillet 2019, après la déclaration de revenus 2018 (qui permettra de déclarer vos dons effectués en 2018).

# Venez nous rejoindre !

[www.fondation-echiquier.fr](http://www.fondation-echiquier.fr)

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Financière de l'Echiquier agit en France en faveur de personnes en difficultés sociales et professionnelles. Elle soutient des projets d'éducation et d'insertion par l'emploi. Elle est aussi à l'origine des Maisons des Jeunes Talents, un programme d'égalité des chances.


Pour multiplier ses actions, la Fondation Financière de l'Echiquier a besoin de vous et vous remercie pour votre soutien.

## 1. Je désire être

- Donateur | je donne 100 €  
 Bienfaiteur | je donne 1 000 €  
 Mécène | je donne 10 000 €  
 Autre montant : ..... €

## 2. Je bénéficie d'un avantage fiscal

- **Impôt sur le revenu** : mon don ouvre droit à une réduction égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% de mon revenu imposable. **Un don de 100 € ne me coûte en réalité que 34 €.**
- **I.F.I.** : mon don ouvre droit à une réduction égale à 75% des sommes versées dans la limite d'un avantage plafonné à 50 000 €. **Un don de 100 € ne me coûte en réalité que 25 €.**
- **Impôt sur les sociétés** : mon don ouvre droit à une réduction égale à 60 % des sommes versées dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires. **Un don de 100 € ne me coûte en réalité que 40 €.**

 Je recevrai une attestation fiscale à joindre à mes déclarations d'impôts. Elle me sera adressée par la Fondation de France sous l'égide de laquelle est placée la Fondation Financière de l'Echiquier.

## 3. J'adresse ce formulaire à

Fondation Financière de l'Echiquier - 21, rue Weber - 75 116 Paris,  
et je joins un chèque libellé à l'ordre de Fondation de France / Fondation Financière de l'Echiquier.

**Ou je fais un don en ligne :** [www.fondation-echiquier.fr](http://www.fondation-echiquier.fr) / Agir avec nous (il n'est pas nécessaire de renvoyer le formulaire dans ce cas).

### Mes coordonnées pour recevoir l'attestation fiscale

Nom..... Prénom .....

Date de naissance ..... Société .....

Adresse.....

Code postal..... Ville .....

Téléphone ..... Mail .....